

L'action sociale sacrifiée en Ouche et Montagne : mobilisons-nous !

Les décisions prises lors du Conseil de la Communauté de Communes Ouche et Montagne du 27 octobre 2022 sont scandaleuses : elles sacrifient l'action sociale sur l'autel d'un calcul budgétaire à courte vue.

Fermeture de la crèche multi-accueil de Velars-sur-Ouche : alors que notre territoire est déjà en déficit de moyen d'accueil pour les 0-3 ans, il est irresponsable de supprimer ces 70 places et les 12 postes associés. Tout comme il est inacceptable de déstabiliser le fonctionnement des Relais Petite Enfance de notre territoire.

Dégradation du service d'accueil périscolaire : la transformation de ces accueils en garderie avec un taux d'encadrement moins important (1 encadrant pour 20 enfants au lieu de 14 actuellement) viendra pénaliser les enfants les plus vulnérables, et réduira globalement la qualité d'accueil que nous devons à nos mineurs. Il est prévisible que 30 postes d'animateurs seront alors supprimés.

Fin du service de portage des repas pour les personnes âgées : c'était la seule action envers nos aînés et elle va être supprimée. Une soixantaine d'usagers se trouveront alors sans service ou dans l'obligation de faire appel à des prestataires privés, là où la CCOM permettait d'assurer ce service à des tarifs accessibles au plus grand nombre. C'est donc la population la plus précaire, ceux dont les retraites confinent à la misère, qui va subir la violence de cette décision.

Nous assistons à une véritable attaque contre le service public de l'action sociale, elle va pénaliser les familles de notre territoire, en particulier les plus fragiles. Le principe de solidarité, qui permet encore de proposer un service public de proximité et de qualité pour tous, est sacrifié au profit d'un équilibre des comptes qui n'est que le prétexte d'une idéologie libérale débridée. Elle va dégrader encore davantage les conditions de travail du personnel en charge de nos enfants.

Cette logique austéritaire qu'impose une partie des élus de la CCOM démontre une indifférence aux difficultés de la population et se fait sans aucune concertation. Plutôt que de travailler à mettre les ressources de la collectivité à la hauteur des besoins, ces élus préfèrent réduire drastiquement la quantité et la qualité de service. Certains cependant, et c'est tout à leur honneur, ont protesté contre ce choix, comme le vice-président en charge de l'action sociale, qui a préféré démissionner qu'avoir à appliquer ces mesures destructrices.

Pour toutes ces raisons, la NUPES de la 1ère et 4ème circonscription de Côte d'Or exprime sa pleine solidarité avec les agents de la Communauté de Communes qui se mettront en grève à partir du 24 novembre et nous appelons tous les habitants du territoire soucieux de maintenir un service public digne de ce nom à se mobiliser à leurs côtés.

MOBILISONS-NOUS, SOYONS NOMBREUX

- ▶ Jeudi 24 novembre à partir de 15h00 au siège de la Communauté de Communes à Pont-de-Pany
- ▶ Jeudi 24 novembre à 18h à la salle des fêtes de Lantenay où doit se tenir le conseil communautaire
- ▶ Vendredi 25 novembre à 14h à la déchetterie de Lantenay pour interpeler le préfet

Signer la pétition : <https://chng.it/gMWkRvJnhK>

Contact : nupes-2104@mailo.com / Coordination NUPES 4ème circonscription de Côte d'Or